



ensa paris la villette

Procès-verbal de la séance du CT du 20 novembre 2018 à 9h00

Représentants titulaires de l'administration				Représentants du personnel titulaires				
Mme	LECOURTOIS (directrice par intérim)	Caroline	présente	M.	BERGNA	Jacques	présent	SUD
Mme	KOWALSKI	Amandine	présente	M.	ADRIAN ARANEDA	Luis	absent	SUD
				M.	LAHIJI	Barmak	absent	SUD
				M.	MAZZOCCHI	Guglielmo	présent	SUD
				Mme	SZTUKA	Marie-Liesse	absente	CGT
				M.	DEHOUX	Dominique	présent	CGT
				M.	CHANTEUX	Jean-Marc	présent	CGT

Membres suppléants des représentants du personnel				
M.	FAYOLLE DE MANS	Marc	absent	SUD
M.	ASLAN	Carlo	absent	SUD
Mme	LAGUIA	Virginia	absente	SUD
Mme	RADIC	Brankica	absente	CGT
M.	GAUBIN	Franck	absent	CGT
M.	LOCICERO	Eric	présent	CGT

En outre, sont présents :

Monsieur Christian BROSSARD, secrétaire général

Monsieur Philippe BOURDIER, responsable du service de la logistique et des bâtiments

Monsieur Patrick BOTTIER, ancien représentant du personnel de l'établissement

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mai 2018 (pour avis)
2. Projet de réorganisation et repyramidage du service logistique et bâtiments (pour avis)
3. Présentation de la charte égalité femmes/hommes (pour avis)
4. Présentation des nouvelles modalités de recrutement des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture (pour information)
5. Point sur les élections : Conseil pédagogique et scientifique (20, 21 et 22 novembre 2018) et Comité technique de proximité (6 décembre 2018) (pour information)
6. Point sur les effectifs ATS/enseignants et mouvements du personnel (pour information)
7. Questions diverses

Secrétaire de séance : Eric LOCICERO (CGT)

Le quorum est réuni, la présidente ouvre la séance à 9h20.

1/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 MAI 2018 (POUR AVIS)

Philippe BOURDIER demande de remplacer « 60% des enseignants dans les ENSA sont des titulaires » par « 60% des enseignants de l'ENSAPLV » en bas de la page 5.

Pas d'autres remarques.

Les représentants du personnel passent au vote :

- Pour : 3
- Contre : 0
- Abstention : 1

Le procès-verbal du 18 mai 2018 est approuvé à la majorité.

2/PROJET DE REORGANISATION ET REPYRAMIDAGE DU SERVICE LOGISTIQUE ET BATIMENTS (POUR AVIS)

Christian BROSSARD explique que le service logistique et bâtiments va prochainement faire l'objet d'une réorganisation. Cette réorganisation est indispensable compte-tenu de plusieurs facteurs :

- le recrutement d'ouvriers professionnels est particulièrement difficile car le corps des adjoints techniques est vieillissant et aucun concours n'a été programmé pour le corps des adjoints techniques de l'Etat, spécialité maintenance, depuis 2006 ;
- le service logistique et bâtiments n'a aucun cadre intermédiaire pour soutenir le responsable de service. Beaucoup de missions sont exercées uniquement par Philippe BOURDIER qui est accaparé à la fois par des enjeux stratégiques et des actes de gestion courante.

Par conséquent, l'idée est de profiter du départ à la retraite de Philippe PESNEL pour requalifier son poste en catégorie B et ainsi recruter un(e) technicien(ne) des services culturels et des bâtiments de France (TSCBF), option maintenance. Cette requalification du poste permettrait d'améliorer le pilotage des prestataires des marchés publics et de vérifier les clauses sociales et environnementales des marchés.

La réorganisation proposée est la suivante :

1) Pôle entretien et logistique

Ce pôle est composé de trois agents (Bruno PETIT, Philippe AGRICOLE et Jean-Pierre SANVOISIN). Il est proposé que Bruno PETIT encadre les deux autres agents. Par ailleurs, Philippe AGRICOLE serait chargé du guichet unique des commandes de fournitures car il est déjà en charge du magasin. Cette nouvelle organisation permettrait d'améliorer la qualité de la chaîne des commandes puisque Philippe AGRICOLE s'occuperait des achats, du suivi et du stockage des fournitures pour l'ensemble des services de l'école. Cet agent a commencé à suivre une formation sur WinM9, avec l'aide du service financier. Par ailleurs, Hacina FIRMIN continuerait à assurer le pilotage des traiteurs et apporterait son soutien à Philippe AGRICOLE pour la réception des marchandises et la gestion des stocks au magasin.

2) *Pôle accueil et sécurité des bâtiments*

L'équipe de l'accueil et de la surveillance sera encadrée par le technicien des services culturels et des bâtiments de France. Cet agent aura pour missions d'assurer l'ensemble des vérifications réglementaires en matière d'hygiène, de sécurité et de santé. Il sera également en charge du pilotage de nos bailleurs et sera un relai sur ces questions auprès du CHSCT.

3) *Pôle reprographie*

Le pôle serait renforcé avec l'arrivée d'un agent supplémentaire. Sébastien MARTINS-BOYARD serait intéressé pour être affecté à la reprographie auprès de René STEIMETZ afin d'assurer une continuité du service et élargir le catalogue des prestations de la reprographie (ex : création de cartes de visite, édition des documents administratifs en couleur, etc.).

Par ailleurs, Christian BROSSARD ajoute que Djillali KANANE-LARZUL pourrait être affecté sur le poste de secrétaire de direction en remplacement d'Hacina FIRMIN. Hacina FIRMIN serait, quant à elle, affectée à l'accueil. Ainsi, cette mesure se traduirait par une montée en compétences des deux agents et permettrait également à Djillali KANANE-LARZUL de participer au projet de mise en place d'une gestion électronique des documents (GED) au sein de l'établissement.

Eric LOCICERO demande s'il est possible de mettre un adjoint administratif sur un poste d'adjoint technique car il souligne qu'Hacina FIRMIN est adjointe administrative.

Caroline LECOURTOIS répond que la mise en place des nouvelles instances nécessite de revoir l'organisation du secrétariat de direction. Pour ce faire, l'école va recruter un(e) chargé(e) de mission instances et veille juridique en catégorie A pour l'organisation, le suivi des instances et la rédaction des comptes rendus.

Eric LOCICERO indique que le fait de recruter un technicien des services culturels et des bâtiments de France permettra également d'apporter des compétences nouvelles au sein du service logistique et bâtiments.

Christian BROSSARD ajoute que le technicien des services culturels et des bâtiments de France (TSCBF) devra disposer de qualités rédactionnelles pour rédiger les cahiers des charges des marchés publics. Le vivier des TSCBF est important au ministère de la Culture. Cet agent devra donc à la fois avoir des compétences techniques et des compétences administratives.

Patrick BOTTIER déclare que les postes de rédacteur sont généralement des postes de catégorie B.

Caroline LECOURTOIS répond que le profil de poste est un profil à hautes compétences car l'école recherche un(e) chargé(e) de mission ayant une formation de juriste. Par conséquent, le poste est calibré en A.

(Arrivée de Dominique DEHOUX)

Philippe BOURDIER souhaite faire des observations sur le projet de réorganisation de son service. Le projet de réorganisation est motivé, entre autres, par les difficultés de fonctionnement du service financier. L'une des solutions proposées est de demander aux services prescripteurs de saisir directement leurs demandes dans WinM9. Le service logistique et bâtiments est concerné par cette mesure. Il s'interroge sur la manière de mettre en place cette mesure sans ressources supplémentaires, d'autant que Philippe PESNEL partira à la retraite au 1^{er} janvier 2019.

De surcroît, il précise que Philippe PESNEL et lui-même n'étaient pas disponibles pour participer à la réunion organisée par le secrétaire général, le 16 novembre dernier. Cette réunion s'est donc déroulée en présence de Bruno PETIT, Philippe AGRICOLE et Christian BROSSARD. Cette réunion portait sur WinM9.

Il comprend qu'une réorganisation du service financier est nécessaire mais il a l'impression que cette réorganisation se fait à marche forcée pour le service logistique et bâtiments.

Caroline LECOURTOIS indique que l'objectif est de discuter de ce sujet aujourd'hui avec les représentants du personnel. Les membres du CT ont souvent reproché à l'administration de ne pas solliciter les représentants du personnels élus lors de projets de réorganisation.

Concernant la réunion du 16 novembre, elle précise que tous les agents concernés ont été invités, y compris le responsable de service. Par ailleurs, les retours ont été plutôt positifs. Les agents étaient satisfaits de ce point d'étape.

Christian BROSSARD répond à Philippe BOURDIER que la réunion du 16 novembre avait pour objectif d'échanger avec le service logistique et bâtiments sur le projet de réorganisation et apporter des réponses aux questions. Par ailleurs, il ajoute qu'il a rédigé un compte-rendu de la réunion.

Jacques BERGNA précise qu'il a discuté du projet de réorganisation avec Bruno PETIT. Ce dernier lui a fait part de ses inquiétudes, notamment sur le projet de partage de son bureau avec le(la) futur(e) technicien(ne) des services culturels et des bâtiments de France. Cet espace de travail est réduit et il n'y a qu'un seul poste de travail. D'après lui, il ne sera pas possible d'installer le TSCBF dans le même espace de travail.

Par ailleurs, il s'inquiète de devoir encadrer une équipe alors qu'il est agent de catégorie C. Ces missions supplémentaires nécessitent qu'il soit accompagné et qu'il bénéficie des formations adéquates.

Jacques BERGNA et Patrick BOTTIER rappellent qu'il existe des surfaces minimales pour les espaces de travail.

Christian BROSSARD s'engage à étudier cela avec Philippe BOURDIER pour aménager un espace de travail conforme à la réglementation. Il faudra peut-être déplacer une cloison. Quoiqu'il en soit, les deux agents auront chacun un poste de travail.

Par ailleurs, il précise que Bruno PETIT aura le pôle entretien et logistique sous sa responsabilité. Aussi, il ne fera plus de la manutention car il faudra désormais envisager d'externaliser certaines prestations.

Philippe BOURDIER souhaite qu'il y ait un vrai travail collectif sur ce sujet avec les agents du service. Il est nécessaire de s'appuyer sur les agents du service logistique et bâtiments.

Christian BROSSARD rappelle à Philippe BOURDIER que la réunion du 16 novembre a été programmée à la demande des agents. Ces derniers avaient des questions, des inquiétudes sur le projet de réorganisation qui appelaient des réponses. On rentre actuellement dans un processus, rien n'est encore acté. L'idée est de discuter ensemble du projet de réorganisation du service logistique et bâtiments.

Caroline LECOURTOIS comprend les remarques de Philippe BOURDIER mais il est important d'apporter des réponses précises aux agents.

Christian BROSSARD ajoute que l'historique du service est pris en compte. Toutefois, il faut également anticiper l'avenir, accompagner les agents et les former pour les aider à monter en compétences.

Patrick BOTTIER souhaite discuter de l'externalisation de certaines prestations. Il souhaite savoir si cela implique une externalisation à plus ou moins long terme du service. Par ailleurs, Bruno PETIT est agent de catégorie C donc il y a un enjeu de promotion interne.

Christian BROSSARD répond que l'externalisation du service n'est pas souhaitée mais c'est une tendance de plus en plus forte au sein des services de l'Etat et des établissements publics. Il souligne d'ailleurs que l'externalisation n'est possible que si on vérifie la prestation réalisée par les entreprises.

Même en cas d'externalisation, l'établissement aura toujours besoin des agents car on passe d'un schéma du faire à un schéma du faire faire. L'externalisation n'implique pas une suppression de poste. Concernant la question de la promotion interne, tous ces éléments doivent impérativement être décrits et explicités dans le compte-rendu d'entretien professionnel de Bruno PETIT afin d'obtenir une promotion de corps.

Caroline LECOURTOIS ajoute que l'école s'engage à mettre en place les moyens nécessaires pour que Bruno PETIT obtienne une promotion interne mais elle ne peut pas s'engager sur le résultat.

Patrick BOTTIER demande que les membres du CT obtiennent les nouvelles fiches de poste des agents concernés par la réorganisation et un nouvel organigramme qui acte ces changements.

Caroline LECOURTOIS répond par l'affirmative.

Jean-Marc CHANTEUX signale que l'externalisation de certaines prestations peut poser problème. Les délais d'intervention des prestataires peuvent parfois être longs alors qu'il y a urgence.

Christian BROSSARD indique qu'il s'agit d'une question d'organisation. C'est déjà le cas aujourd'hui. Par ailleurs, il y a aussi un problème de sécurité financière car le service qui effectue la commande n'est pas celui qui réceptionne la commande. Aussi, il n'est pas toujours possible d'établir la matérialité du service fait.

Jean-Marc CHANTEUX s'inquiète toutefois de l'avenir des agents techniques au sein de l'école. Pour l'instant, l'école annonce qu'aucun poste ne sera supprimé au service logistique et bâtiments mais à terme on va probablement liquider ces postes.

Christian BROSSARD répond que l'école et ce service en particulier sont déjà sous dotés en emplois administratifs. Par conséquent, on ne va pas supprimer des postes dans ce service.

Jacques BERGNA demande quand cette réorganisation sera mise en place ?

Caroline LECOURTOIS répond que le poste de TSCBF va être publié très rapidement sur la BIEP Culture pour avoir rapidement un agent après le départ de Philippe PESNEL.

Jacques BERGNA demande s'il y a un budget fixé pour mettre en œuvre cette réorganisation ?

Christian BROSSARD répond par la négative. Il précise également que pour pouvoir demander un financement auprès du ministère, il faut déjà documenter et évaluer l'activité du service logistique et bâtiments. Or, cela n'a jamais été fait.

Jean-Marc CHANTEUX souligne que l'école n'aura plus de véhicule avec le départ de Philippe PESNEL. Dans ce cas, pourquoi l'école n'investit pas dans un véhicule de service ?

Caroline LECOURTOIS répond que l'école n'a pas les moyens financiers pour faire un tel investissement.

Eric LOCICERO signale que ce projet de réorganisation ne pourra être mis en œuvre que si l'école recrute deux agents ayant le profil recherché pour assurer les fonctions de responsable du pôle accueil, propreté et sécurité des bâtiments et de chargé de mission instances et veille juridique. Il trouve cela risqué. Par ailleurs, il faut également qu'Hacina FIRMIN soit d'accord pour exercer des tâches logistiques et non plus administratives.

Caroline LECOURTOIS répond qu'Hacina FIRMIN fait déjà de la logistique aujourd'hui.

Christian BROSSARD ajoute que le choix entre l'internalisation et l'externalisation de certaines prestations nécessite que les agents soient acteurs dans la prise de décision. Il faut que Bruno PETIT puisse décider au cas par cas s'il vaut mieux internaliser une prestation ou bien l'externaliser.

Caroline LECOURTOIS remercie les membres du CT pour leurs observations sur le projet de réorganisation. Elle précise que l'école s'engage à travailler avec les agents concernés sur ce sujet et à les accompagner, notamment par le biais de formations.

Dominique DEHOUX trouve difficile d'émettre un avis sur le projet de réorganisation proposé car il n'est pas forcément d'accord avec les différentes mesures annoncées.

Caroline LECOURTOIS propose de distinguer deux sujets : le principe d'une réorganisation et d'un repyramidage du service logistique et bâtiments et le projet de réorganisation. Aussi, elle propose deux votes.

Les représentants du personnel sont d'accord pour émettre un avis sur les deux sujets.

1) Principe d'une réorganisation et d'un repyramidage du service logistique et bâtiments

Les représentants du personnel passent au vote :

- Pour : 3
- Contre : 0
- Abstention : 2

Le principe d'une réorganisation et d'un repyramidage du service logistique et bâtiments est approuvé à la majorité.

2) Projet de réorganisation

Les représentants du personnel passent au vote :

- Pour : 0
- Contre : 4
- Abstention : 1

Le projet de réorganisation est rejeté à la majorité.

Caroline LECOURTOIS indique que le projet de réorganisation présenté aujourd'hui a été élaboré à l'issue de plusieurs réunions de travail entre Christian BROSSARD et Philippe BOURDIER. Elle entend les inquiétudes des représentants du personnel sur ce sujet, elles seront mentionnées dans le procès-verbal de la présente réunion. Par ailleurs, l'administration s'engage à accompagner les agents concernés.

Jacques BERGNA déclare qu'il a longuement discuté de ce projet de réorganisation avec Bruno PETIT et il a ressenti un manque de dialogue. C'est pourquoi il n'émet pas un avis favorable.

Christian BROSSARD répond qu'il a reçu trois fois Bruno PETIT et un prochain rendez-vous est déjà programmé. Il est conscient des inquiétudes des agents et précise que la conduite au changement prend du temps.

Patrick BOTTIER propose aux représentants du personnel de solliciter une réunion auprès de la direction afin de lever ces inquiétudes.

Christian BROSSARD propose que les représentants du personnel soient associés au réunion du groupe de travail s'ils le souhaitent.

Les représentants du personnel sont d'accord sur le principe.

Caroline LECOURTOIS acte que les représentants du personnel soient systématiquement invités à participer aux réunions du groupe de travail sur la réorganisation.

Elle propose aux représentants du personnel de repasser au vote sur le sujet n°2.

2) Projet de réorganisation

Les représentants du personnel passent au vote :

- Pour : 0
- Contre : 0
- Abstention : 5

Les représentants du personnel se sont abstenus à l'unanimité. Ils ont déposé une motion annexée au présent procès-verbal :

« Le CT après avoir émis des réserves sur le projet de réorganisation et repyramidage du service logistique et bâtiments propose d'accompagner cette réorganisation par la mise en place d'un groupe de travail avec les services concernés et les représentants syndicaux rapidement pour ne pas bloquer les bons fonctionnements de ces services ».

3/ PRESENTATION DE LA CHARTE EGALITE FEMMES/HOMMES (POUR AVIS)

Caroline LECOURTOIS présente la charte égalité femmes/hommes. Elle précise que cette charte a été présentée au CHSCT du 9 novembre 2018 pour avis. Le CHSCT a approuvé la charte et a proposé d'élaborer également une charte sur les violences.

Les représentants du personnel passent au vote :

- Pour : 4
- Contre : 0
- Abstention : 1

La charte égalité femmes/hommes est approuvée à la majorité.

4/ PRESENTATION DES NOUVELLES MODALITES DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS ET DES MAITRES DE CONFERENCES DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE (POUR INFORMATION)

Caroline LECOURTOIS annonce que les agents pourront déposer leur dossier de qualification en ligne du 14 décembre 2018 au 14 janvier 2019 (13h). Les conditions d'obtention de la qualification sont précisées dans l'arrêté du 7 mai 2018 relatif à la procédure d'inscription sur les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences ou de professeur des écoles nationales supérieures d'architecture.

Eric LOCICERO demande si les agents souhaitant s'engager dans cette démarche ont pu suivre des formations pour élaborer leur dossier de qualification ?

Caroline LECOURTOIS répond par l'affirmative. Plusieurs sessions de formation ont été proposées à l'automne 2018. L'information a été transmise aux agents par courriel. Ces formations ont eu un grand succès auprès des agents de l'établissement. Les retours sont mitigés car ils varient en fonction des formateurs.

Par ailleurs, elle explique que la publication des listes de qualification aura lieu à partir du 23 avril 2019. L'école disposera ensuite de 15 jours pour publier les profils de poste. Toutefois, elle indique que l'école ne sait pas encore à ce stade combien de postes pourront être mis au concours. Lors du dernier dialogue de gestion, le ministère a annoncé entre 5 à 6 postes par établissement en sachant que l'ENSAPLV a déjà 6 départs à la retraite annoncés en 2019. Enfin, les comités de sélection devront être mis en place en juin 2019.

Philippe BOURDIER demande comment seront composés les comités de sélection ?

Caroline LECOURTOIS répond que cela relève de la compétence du Conseil pédagogique et scientifique (CPS). Il est nécessaire de constituer un comité de sélection par champ disciplinaire. Ceci s'annonce déjà difficile pour certains champs.

Jean-Marc CHANTEUX demande si la validation des acquis et de l'expérience (VAE) est possible ?

Caroline LECOURTOIS répond que oui.

Jacques BERGNA demande si l'école est concernée par la suppression de 34 à 36 emplois dans les ENSA ? Et où en est la nomination du prochain directeur ?

Caroline LECOURTOIS indique que lors du dialogue de gestion, le ministère a demandé à l'école de supprimer 1 ETP. Concernant la nomination du prochain directeur, elle précise que le Conseil d'administration, en formation restreinte, a organisé l'audition des quatre candidats le 24 octobre dernier. Le CA a rendu un rapport avec une notation pour chaque candidat. Ce rapport a été adressé au ministère de la Culture. Parmi les quatre candidats, trois ont été auditionnés au ministère le 7 novembre. La nomination interviendra par décret ministériel.

Jean-Marc CHANTEUX demande également des précisions sur le probable remplacement du directeur adjoint.

Caroline LECOURTOIS explique que le profil de poste de directeur adjoint doit d'abord être actualisé. Par conséquent, l'organigramme des services administratifs devra également être modifié.

5/ POINT SUR LES ELECTIONS : CONSEIL PEDAGOGIQUE ET SCIENTIFIQUE (20, 21 ET 22 NOVEMBRE 2018) ET COMITE TECHNIQUE DE PROXIMITE (6 DECEMBRE 2018) (POUR INFORMATION)

Caroline LECOURTOIS indique que les élections du Conseil pédagogique et scientifique (CPS) se dérouleront sur 3 jours, les 20, 21 et 22 novembre de 12h à 14h30 (salle 100) afin d'élire les membres des cinq collèges élus :

- Commission des formations et de la vie étudiante :
 - Collège des enseignants et chercheurs
 - Collège des étudiants
 - Collège des personnels ATS
- Commission de la recherche :
 - Collège des professeurs ainsi que des autres enseignants et chercheurs rattachés à une équipe de recherche
 - Collège des doctorants
- + Collège des personnalités extérieures (nommé par le Conseil d'administration)

Amandine KOWALSKI précise que les élections du CT auront lieu le 6 décembre. Les bureaux de vote se situeront à l'accueil de l'établissement et seront ouverts de 9h à 19h30.

Pour le comité technique de proximité, les agents auront le choix de voter à l'urne ou bien par correspondance. Les kits de vote ont été envoyés au domicile des électeurs le 15 novembre.

6/ POINT SUR LES EFFECTIFS ATS/ENSEIGNANTS ET MOUVEMENTS DU PERSONNEL (POUR INFORMATION)

Pas de remarques des représentants du personnel.

7/ QUESTIONS DIVERSES

Patrick BOTTIER souhaite obtenir des informations sur les perspectives d'avenir des contractuels. Les enseignants contractuels peuvent désormais effectuer jusqu'à 224 heures d'enseignement annuelles au lieu de 160 heures. Qui décide de cela ?

Caroline LECOURTOIS indique que le CA donne son avis sur la répartition des heures d'enseignement.

Plus personne ne prend la parole, la séance est levée à 11h40.

La présidente



Caroline LECOURTOIS

Le secrétaire

Eric LOCICERO



de CT après avoir émis des réserves sur le
projet de réorganisation et pyramidologie du
service logistique et bâtiments propose
d'accompagner cette réorganisation par
la mise sur pieds d'un GT avec
les services concernés et les représentants syndicaux
rapidement pour ne pas bloquer les
bons fonctionnements de ces services.

v